

Des usagers vous accompagnent

QUATRE REPRÉSENTANTS, MEMBRES D'ASSOCIATIONS D'USAGERS. NOMMÉS PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE :

cdu.representant-usager@ch-aurillac.fr



M^{me} MAIMPONTE Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH)



Mme ECHE Ligue contre le cancer



M. VINAS Union départementale fédérée des associations pour le don du sang bénévole du Cantal



M. BORIS Union NAtionale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

p.maimponte@ch-aurillac.fr

y.eche@ch-aurillac.fr

a.vinas@ch-aurillac.fr

d.boris@ch-aurillac.fr

LA COMMISSION DES USAGERS «CDU»

Les représentants des usagers siègent à la CDU, commission qui veille au respect des droits des usagers, contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et à l'amélioration des prises en charge.

Sont abordés la gestion des réclamations, les demandes d'accès au dossier par le patient, la satisfaction des usagers, les résultats d'indicateurs nationaux, ...

Les médiateurs médecin et non-médecin qui interviennent dans la gestion de certaines réclamations siègent également à la CDU.

VOUS POUVEZ FORMULER UNE RÉCLAMATION

- en vous adressant aux professionnels du service;
- par écrit à Mme la Directrice du CH;
- via le site Internet : www.ch-aurillac.fr;
- en contactant le service relations avec les usagers au 04 71 46 56 56 - Poste 30075.



M^{me} COUSI Médiatrice non-médecin

Médiateur médecin